|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG TAXUD – Direction B - Unité B5 « Tarif Douanier » |
| Numéro de poste Sysper: | 198923 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Lucia GRANELLI  3ème… trimestre 2024  2… années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-09-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La mission de la Direction Générale Fiscalité et Union Douanière (DG TAXUD) est de promouvoir des politiques équitables et durables qui génèrent des recettes pour l’UE et ses États membres et de veiller à ce que les citoyens et les entreprises de l’UE bénéficient du commerce mondial et d’un marché unique sûr et sécurisé protégé à ses frontières

Au sein de la DG TAXUD, la direction B «Livraison numérique des politiques douanières et fiscales» a pour mission de mettre en œuvre les politiques de l’UE en matière de tarifs douaniers et de diriger la stratégie, la planification et la conception de la stratégie numérique pour les politiques douanières et fiscales de l’UE.

Au sein de la direction TAXUD.B, l’unité TAXUD.B.5 «Tarif douanier» est une équipe dynamique et motivée de plus de 40 personnes. L’unité est actuellement organisée dans 5 secteurs: (1) classement des marchandises, (2) nomenclature combinée (NC), RTC, suspensions tarifaires et exonérations de droits, (3) TARIC, (4) ECICS, coordination des laboratoires douaniers et (5) contingents et surveillance.

Le poste vacant relève du secteur Quotas et Surveillance. L’équipe est désormais composée de 5 personnes et est responsable de la gestion et du développement des bases de données QUOTA-2 et Surveillance. Les travaux comprennent le suivi et l’analyse des flux commerciaux d’importation et d’exportation, l’élaboration de statistiques et de rapports, l’élaboration et la négociation de la législation tarifaire et la gestion des contingents tarifaires de l’UE

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons une position stimulante et exigeante dans le secteur «Quotas et surveillance» de l’unité. Ce poste fait partie d’une équipe plus large d’analystes et d’ingénieurs de données répartis dans toute la DG.

Le candidat retenu analysera les données de surveillance à diverses fins de suivi et d’établissement de rapports, préparera et évaluera les rapports correspondants à l’usage de la DG TAXUD et d’autres services de la Commission. Il jouera un rôle majeur dans l’amélioration de la qualité des données dans le cadre de la surveillance, notamment par le développement de contrôles supplémentaires de crédibilité et de cohérence. En outre, il participera à la maintenance et au développement d’outils d’analyse de données spécifiques, en étroite coopération avec d’autres unités TAXUD et les services connexes de la Commission.

Le poste implique des contacts étroits avec les autres services de la Commission et les États membres

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Un collègue bien organisé, très motivé et autonome, doté d’une solide capacité à travailler sur les données et d’une connaissance des outils informatiques connexes. De préférence, il/elle devra également posséder une expérience dans le domaine des douanes de l’UE, y compris dans le domaine des tarifs douaniers et des bases de données connexes, ainsi que dans les procédures de la Commission.

Il/elle doit faire preuve d’un solide esprit d’équipe et d’un niveau élevé de résilience face à des tâches complexes dans de brefs délais. Il/elle devrait également posséder de très bonnes capacités de communication orale et écrite et certaines capacités de négociation pour interagir avec les responsables des bases de données QUOTA-2 et Surveillance dans les États membres de l’UE.

Une bonne connaissance de l’anglais est essentielle; une bonne connaissance pratique du français et d’autres langues de l’UE est un atout.

Le futur collègue devrait être ouvert aux travaux sur d’autres projets entrepris au sein de la DG TAXUD.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)